

Licence 3 Sciences Sanitaires et Sociales – Parcours « Médiateurs de santé pairs »

PUBLIC VISE Ce parcours de formation est proposé aux personnes avec une expérience vécue de troubles en santé mentale qui se professionnalisent comme médiateurs de santé pairs (il n'est donc pas proposé à des personnes en recherche d'emploi).

MISSIONS DES MEDIATEURS DE SANTE PAIRS (MSP) Les missions des MSP sont diverses et dépendent des types de structures qui les emploient. De manière générale, il s'agit d'utiliser leurs savoirs expérientiels de la vie avec un trouble psychiatrique et du rétablissement pour développer des compétences leur permettant de soutenir le rétablissement et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Cela passe notamment par agir comme un « agent de la déstigmatisation » et comme « un modèle positif » (Demailly, 2020) auprès de leurs pairs et des équipes de soins et d'accompagnement. Mais aussi par être en mesure de s'intégrer au sein de ces dernières car en l'absence, la collaboration interprofessionnelle est impossible.

ACCÈS À LA FORMATION L'accès à la licence dépend du recrutement comme MSP dans une structure sanitaire, médico-sociale ou sociale. Sur ce plan, ils peuvent être aidés par le CCOMS, par l'intermédiaire de Bérénice Staedel : Berenice.STAEDEL@ghtpsy-npdc.fr - Les étudiants n'ayant pas le niveau de diplôme requis sont accompagnés dans une VAP qui leur permet d'accéder à la formation. Comme pour toutes les formations continues, les employeurs financent la formation (parfois avec le soutien des Agences Régionales de Santé). Dans le cas d'un recrutement par une association avec un budget réduit, des conditions particulières peuvent s'appliquer.

PARTENARIAT Ce parcours de formation découle d'un partenariat avec le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS)

FORMAT DE LA FORMATION ET ATTENDUS La formation se déroule sur 18 mois, en alternance : 75% sur le terrain et 25% en formation pendant 12 mois, puis 6 mois en distanciel. L'obtention du diplôme dépend du taux de présence en cours et de la capacité des étudiants à mobiliser autant des référentiels théoriques que pratiques. Un mémoire de fin d'études sous forme de rapport de stage est exigé, ainsi qu'un portfolio rendant compte des temps d'auto-formation.

SEMESTRE 1 (6 mois) : 4 UE obligatoires 20 ECTS

- UE 1 : Professionnalisation et intégration professionnelle (30h)
- UE 2 : Rétablissement et concepts satellites (30h)
- UE 3 : Techniques professionnelles (30h)
- UE 4 : Socle Sciences Sanitaires et Sociales (15h)

Contacts

Responsable : Olivia Gross
Olivia.gross@univ-paris13.fr

Coordonnatrice : Mme Daniela Toro-Arrocet
danielatorochile@gmail.com

SEMESTRE 2 (12 mois) : 8 UE obligatoires 40 ECTS

- UE 5 : Culture et Pratiques orientées rétablissement (18h)
- UE 6 : Psychiatrie (33h)
- UE 7 : Education Thérapeutique du patient (33h)
- UE 8 : Approche globale de la santé (12h)
- UE 9 : Socle Sciences Sanitaires et Sociales (18h)
- UE10 : Mémoire
- UE11 : Portfolio
- UE12 : Séminaires